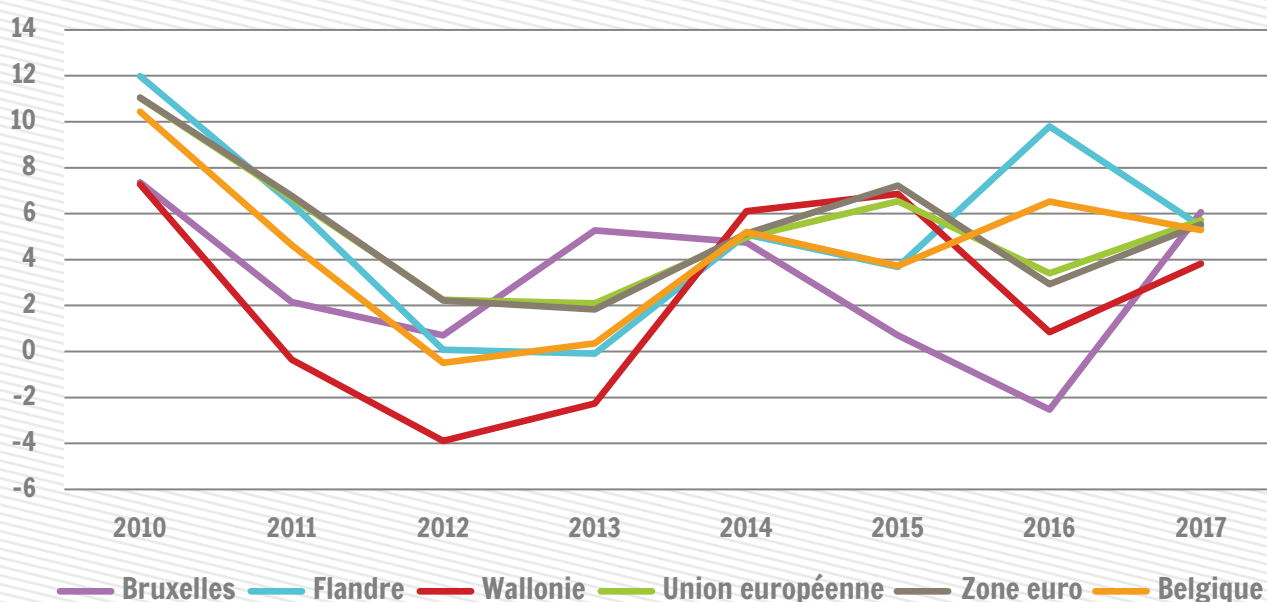


Exportations internationales de biens et services

2,2%

C'est la croissance annuelle moyenne des exportations internationales de biens et services en Wallonie entre 2009 et 2017

Evolution des exportations de biens et services - taux de croissance en volume (en %)



Sources : ICN et Eurostat ; Calculs : IWEPS (août 2020)

Les nouveaux comptes régionaux fournissent des données relatives aux exportations internationales de biens et services pour les années 2009 à 2017.

Le graphique ci-dessus montre que les exportations wallonnes ont généralement connu une évolution moins favorable comparativement aux autres régions. En effet, le commerce extérieur en Wallonie croît à un rythme moindre par rapport à la Flandre et par rapport aux moyennes européennes : 2,2 % de croissance annuelle moyenne entre 2009 et 2017 pour la Wallonie contre 5,3 % tant en zone euro que dans l'EU-27, et 5,2 % en Flandre. En particulier, les exportations wallonnes ont baissé tant en 2012 qu'en 2013 alors qu'elles ont continuellement augmenté au niveau européen et à Bruxelles au cours de ces deux années. En 2017, la croissance des exportations wallonnes a été moindre que celle enregistrée en Flandre et à Bruxelles (3,8 % contre 5,4 % et 6,1 %) tout en étant également plus faible que celle mesurée au niveau de la zone euro (5,5 %).

Exportations internationales de biens et services

Commerce extérieur - moyennes régionales (2009-2017)

	Part des exportations (en %)	Part des importations (en %)	Degré d'ouverture (en %)
Bruxelles	14,7	19,0	66,0
Flandre	69,2	67,0	89,0
Wallonie	16,1	14,0	48,9
Belgique	100	100	75,3

La part wallonne dans les exportations nationales s'établit en moyenne sur la période 2009-2017 à 16,1 %. Aux prix de 2015, les exportations de la Wallonie s'élèvent à 54,5 milliards d'euros en 2017 (259,0 milliards pour la Flandre et 50,0 pour Bruxelles). La part moyenne wallonne dans les importations est encore plus faible (14,0 %). La moyenne des exportations et des importations de la Wallonie rapportée à son PIB (48,9 %) traduit un degré d'ouverture international bien plus faible que la Flandre (89,0 %) et même que la Belgique prise dans son ensemble (75,3 %).

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (août 2020)

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux, publiés en juillet 2020 par l'ICN. Elles découlent d'un projet de collaboration entre la BNB et les trois instituts statistiques régionaux. Ces chiffres sont publiés à prix courants et ils sont adaptés en euros chaînés au moyen des déflateurs nationaux.

Ces données respectent le concept « national » qui est de mise dans les comptes nationaux et la balance des paiements. Selon ce concept, une exportation (une importation) est enregistrée dès que la propriété d'un bien ou d'un service passe d'un résident à un non-résident (ou inversement). Ce concept s'oppose au concept communautaire, qui enregistre un flux commercial avec l'extérieur dès le franchissement d'une frontière (incluant donc le transit).

Pertinence et limites

L'utilisation des statistiques des comptes régionaux permet de prendre en considération les exportations/importations de services, ce qui n'est pas le cas des données directement issues du commerce extérieur, qui ne tiennent compte que du commerce de marchandises.

Une rupture de série a lieu entre 2008 et 2009 et les résultats pour la période 1995 à 2008 ne seront pour le moment pas adaptés par l'ICN.

Il est ici question des exportations/importations internationales, c'est-à-dire à destination du reste du monde, au-delà des frontières belges. Ces données ne tiennent donc pas compte des flux interrégionaux. Notons qu'une estimation de ces flux a été réalisée pour l'année 2010 dans le cadre de Tableaux input-output régionaux (Cf. Rapport sur l'Economie wallonne 2016).

Pour en savoir plus : <https://www.iweps.be/publication/rapport-leconomie-wallonne-2016/>
<https://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2009-2017/>

Personne de contact : **Yves Tilman** (yti@iweps.be) / prochaine mise à jour : **juin 2021**